

Quelle place pour la formation à l'évaluation de l'information ?

Claire Panijel-Bonvalot
Urfist Paris - Ecole nationales des Chartes

Résumé :

Dans le contexte d'un usage croissant d'Internet par les élèves et les étudiants, la nécessité de développer la formation à l'évaluation des ressources Internet s'impose à tous. Nous essaierons ici d'en cerner les contours, en montrant que cet objectif s'inscrit dans un projet plus vaste visant l'éducation à l'information et, à l'université, la maîtrise de l'information.

Les enjeux scientifiques, sociaux et humains sont importants, mais les conditions et les acteurs de cette formation ne sont pas clairement définis, et les compétences visées souvent limitées à des apprentissages instrumentaux.

Néanmoins, elle peut trouver place dans des dispositifs pédagogiques novateurs et de nombreux exemples réussis montrent qu'une collaboration fructueuse entre professionnels de l'information et enseignants d'autres disciplines est possible. Cependant les enseignements, qui ne peuvent actuellement se référer à un curriculum, manquent de progression et de cohérence entre les cycles.

Qu'internet regorge d'informations fausses, de textes indigents, d'images truquées, nous le savons. Mais même en le sachant, nous nous laissons parfois surprendre par des sites dont la présentation sérieuse, l'argumentation impeccable endort notre vigilance : il n'est pas si facile de distinguer le bon grain de l'ivraie. Et beaucoup d'internautes, surfeurs amateurs, adolescents enthousiastes, étudiants débutants, se jettent sans défense dans la jungle de la cybersphère.

L'éducation à l'information, et particulièrement la formation à l'évaluation de l'information sur Internet, est devenue une condition nécessaire, un enjeu important de la connaissance scientifique et de la formation civique, imposée par le développement continu des technologies communicationnelles et l'irruption d'internet dans tous les aspects de la vie sociale, économique et culturelle.

Après un bref rappel des raisons pour lesquelles la formation à l'évaluation de l'information devient indispensable dans le système éducatif, nous essaierons d'en cerner les contours, d'en préciser les enjeux et de voir dans quels dispositifs pédagogiques elle peut s'inscrire..

Pourquoi former à l'évaluation de l'information ?

La période transitoire actuelle, marquée par les remises en cause des modèles de production et de validation scientifique, par l'accès immédiat à une masse incontrôlée de ressources en ligne souvent hors des lieux balisés de la documentation, par la confiance naïve ou obligée dans les outils automatiques de sélection de l'information, par la multiplicité des vecteurs d'information, laisse les élèves, les étudiants et parfois même les chercheurs, privés de repères pour sélectionner les documents utiles, pour distinguer les documents scientifiquement validés, pour évaluer l'information trouvée par l'intermédiaire de Google ou de Yahoo.

Les enseignants font ce constat :

- L'usage des ressources Internet se généralise et leur facilité d'accès incite de plus en plus les élèves et les étudiants à s'y référer. Les documents utilisés, souvent dépourvus de valeur scientifique, voire porteurs d'un point de vue idéologique masqué, témoignent de leur manque de repères critiques..
 - La notion de « web invisible » reste ignorée – Google trouve tout - et les étudiants n'ont pas une représentation claire de l'ensemble documentaire dont ils disposent, oubliant les ressources « papier », confondant les documents électroniques offerts par la bibliothèque et les ressources Internet en accès libre pour tous. De plus, entraînés par la facilité du copié-collé, ils importent souvent dans leurs copies ou exposés des textes ou paragraphes entiers, sans mention de citation.
- An niveau du troisième cycle universitaire, l'usage des ressources en ligne n'est pas maîtrisé. Les archives ouvertes sont méconnues, les revues et textes numériques très coûteux auxquels est abonnée la bibliothèques sont sous-exploités,
 - Les banques de données bibliographiques sont ignorées ou négligées⁽¹⁾, beaucoup de doctorants préférant se repérer par contiguïté, et suivre les articles et ouvrages signalés au fil des auteurs consultés : perdus par trop d'information, manquant de moyens de sélection, ils s'en tiennent à des citations contextuelles.
 - Ils n'ont pas une vue d'ensemble des portails scientifiques ou des moteurs de recherche institutionnels qui leur seraient utiles, restent dubitatifs devant la multiplication et la concurrence des sites et ignorent une grande partie des ressources en accès libre, d'intérêt remarquable, produites par des organismes d'étude et de recherche.
 - Qu'ils soient méfiants ou enthousiastes à l'égard d'internet, ils reconnaissent « patauger un peu » et s'abandonner empiriquement aux explorations de leur robot favori. En principe plus

1 C'est le cas de Francis, en sciences humaines et sociales, que des doctorants découvrent parfois avec surprise et intérêt alors qu'ils pensaient avoir terminé leur bibliographie de thèse.

avertis, à leur niveau, en matière d'évaluation de l'information, ils ne se posent pas toujours beaucoup de questions en consultant blogs et wikis De plus, ils ne savent pas comment citer les documents numériques.

- Toutes ces remarques pourraient d'ailleurs s'appliquer à bien des équipes de recherche (2)

Cette situation est nouvelle. Internet à la maison, c'est un avantage formidable, aussi formidable que l'automobile : on peut chercher n'importe quoi, où on veut, quand on veut.

Mais à ses risques et périls! Privés des repères apportés par les choix d'acquisition et les systèmes de classement d'une bibliothèque, égarés par l'indifférenciation des ressources, suivant sans grande visibilité les chemins balisés par des guides masqués en robots « qui nous veulent du bien ».

On a déjà beaucoup abordé les problèmes posés par les mutations rapides du champ documentaire, la surabondance informationnelle, la redondance entre les ressources traditionnelles et les ressources numériques, la difficulté de distinguer sur Internet les sites fiables et les documents à valeur scientifique.

Une solide formation, construite dans un curriculum progressif et varié en fonction du niveau et du domaine d'étude, peut seule remédier à la confusion. Les objectifs de cette formation sont multiples, mais celui d'apprendre à évaluer l'information ne peut être isolé ni se définir comme un simple élément d'un programme : il fait parti des finalités de la formation.

Aussi n'est-il pas réductible à une grille d'analyse des sites internet, comme c'est trop souvent le cas dans les programmes express limités, pour l'année ou pour la vie, à une heure de « formation documentaire ». Trop souvent la présentation technique nécessaire des outils toujours plus nombreux et renouvelés de l'information numérique réduit à peu de chose la formation aux méthodes critiques d'évaluation du document et de l'information.

Evaluer l'information trouvée sur internet à l'université.

Cependant, Internet et plus largement l'information numérique, posent des problèmes spécifiques et mettent en situation de crise toute démarche documentaire. Entre autre, parce que le rôle traditionnel des médiateurs, - enseignants, bibliothécaires, documentalistes – n'y a plus a plus de place assignée : l'internaute se trouve seul, il doit devenir lui-même l'expert capable d'évaluer la fiabilité de la source, la qualité du document, la validité de l'information et sa pertinence par rapport à l'objet de sa recherche.

Ces compétences sont requises dans toute démarche informationnelle quels qu'en soient le lieu ou le vecteur, mais jusqu'à présent elles étaient en partie déléguées, en partie acquises de manière plus ou moins empirique. Les technologies de l'information révèlent la nécessité d'une formation progressive et approfondie, et la formation à l'évaluation de l'information trouvée sur Internet constitue un aspect important, une urgence, de la formation à la maîtrise de l'information.

I Evaluer l'information en général

On ne peut évaluer une information sans s'interroger sur les méthodes mises en oeuvre pour la trouver et sans s'interroger sur sa source. L'évaluation de l'information, dans un contexte d'étude universitaire, repose sur un ensemble de savoirs permettant tout d'abord, en fonction d'objectifs définis, de choisir un moyen ou outil de recherche, de maîtriser son maniement, et d'évaluer sa stratégie de recherche en fonction des moyens mis en oeuvre, des caractéristiques de l'outil utilisé et du corpus ou ensemble documentaire auquel le mode de recherche a donné accès. Ceci est valable

2 Cf. MARTINEAU, Catherine, et CLENET, Geneviève, « *Pratiques documentaires et nouveaux modes de publications* » - *résultats d'une enquête comparative*. Toulouse, 2006. Disponible sur : archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/09/70/43/PDF/synthese_commune_2.pdf (consulté le 28-11-06)

pour tout instrument documentaire, catalogue de bibliothèque, bibliographie, moteur de site... et pour toute démarche documentaire, y compris celles qui procèdent par glanage d'article en article.

Cette démarche de sélection et d'évaluation repose sur une somme de connaissances complexes pour un étudiant débutant : il n'a pas de représentation bien claire des outils disponibles, des documents auxquels ils donnent accès, ni même des types de documents qui lui seraient les plus utiles. Sait-il spontanément que les documents de synthèse, comme les articles d'encyclopédies, les manuels, seront pour lui les plus pertinents, en lui fournissant un point de vue d'ensemble sur un thème, lui permettant ainsi de relier des connaissances éparses, de donner un sens à des lectures portant sur points secondaires, de structurer ses idées ?

Il aura donc besoin, pour choisir des documents fiables et pertinents pour son niveau et son champ d'étude, de se construire des méthodes de travail propres à son domaine disciplinaire, apprenant progressivement à différencier l'usage cognitif des types de documents (monographies, articles, thèses..) et des types d'information (textes, images, graphiques, tableaux, cartes...), explorant dans ses activités d'étude l'intérêt de divers outils documentaires.

L'apprentissage des notions fondamentales de l'évaluation de l'information – fiabilité, pertinence, qualité - s'inscrit donc, même en première année universitaire, dans une représentation des usages de l'information, des ressources et outils documentaires, dans la distinction entre les documents offerts par une bibliothèque d'étude et les ressources disponibles sur Internet. Il implique en même temps une distinction claire (si faire se peut) entre discours scientifique et non scientifique, texte de vulgarisation et article de recherche, document validé ou non par une instance scientifique.

I Evaluer l'information sur Internet

L'évaluation des ressources trouvées sur Internet suppose cet apprentissage, avec quelques difficultés supplémentaires et en particulier celle-ci : La lecture d'un livre ou d'un article repose sur des usages de présentation bien intégrés et notre œil repère sans effort les éléments d'identification. Alors que les pages web n'offrent aucune standardisation : l'internaute, privé d'habitus de lecture, survole les pages sans repère, et s'y trouve souvent égaré, au milieu de couleurs, d'images, de publicités, de clignotements et de liens sur d'autres pages. Mais la séduction est grande...

Il faut donc acclimater notre œil à ce nouveau média et reconstruire des critères formels de sélection, dont certains communs avec la documentation « papier », pour évaluer la fiabilité d'un site ou d'une source d'information, pour identifier de nouveaux repères paratextuels.

L'évaluation de l'information portée par un document est un processus bien plus difficile, encore compliqué par l'irruption de nouveaux modes de production documentaire sur Internet, dont le site coopératif planétaire Wikipédia fournit l'exemple.

La consultation d'un article d'encyclopédie est souvent la première démarche d'exploration d'un sujet; comment, lorsque précisément on ne connaît rien à la question traitée, évaluer la qualité d'un article trouvé dans un site qui se dit « encyclopédie » mais qui ne répond à aucun des critères de fiabilité en usage ? Faut-il interdire, dans un travail universitaire, tout recours à Wikipédia ?

Il semble au contraire plus intéressant et formateur de donner aux étudiants des armes critiques pour mesurer l'intérêt les risques de ces formes de « partage de savoirs » selon des modalités échappant à tous les circuits de validation scientifique traditionnels. Les articles scientifiques sont souvent riches et bien traités⁽³⁾, et il n'est pas rare, sur très pointus ou d'actualité très récente, de trouver dans Wikipédia des informations qu'on ne peut trouver dans des encyclopédies

3 Un article de Nature, comparant des articles sur des sujets scientifiques dans Wikipédia et dans l'Encyclopedia Britannica ne donnait qu'un modeste avantage à la seconde. cf. Nature, n° 438, 900-901, 15-02-2005. Ce point de vue est cependant contesté en raison du caractère idéologiquement neutre des notions explorées.
<<http://www.nature.com/nature/journal/v438/n7070/full/438900a.html>>

traditionnelles. Mais, pour illustrer les risques pédagogiques et scientifiques d'un tel mode de publication, il suffit d'explorer attentivement, en y plongeant les étudiants, un thème porteur d'affects et de controverses⁽⁴⁾. On s'aperçoit vite que sur cet article, les rédacteurs bénévoles et volontaires qui s'y investissent le plus sont ceux qui ont un point de vue à défendre. Cela conduit évidemment à considérer l'information avec prudence et à la confronter avec celles fournies par d'autres sources,.

Wikipedia offre cependant, par l'utilisation de ses onglets « discussion » et « historique », des pistes de réflexion, très intéressantes à exploiter en formation, sur les débats attachés à un thème. On peut ainsi montrer que de très nombreuses questions comportent des enjeux éthiques, politiques, scientifiques ou économiques cachés au coeur des définitions, refoulés par des présentations d'apparence objectives. Une analyse attentive du texte et du paratexte permet de les mettre en lumière et de voir que les motivations des rédacteurs ne relèvent pas toujours de la philanthropie.

Former à la maîtrise de l'information, c'est donc d'abord donner des repères pour un positionnement critique, permettant à la fois de contrôler la démarche informationnelle et d'évaluer l'information collectée, incitant à différencier opinion et savoir, à croiser ses sources, à distinguer celles qui observent des règles de validation scientifiques et celles qui ne s'y astreignent pas, de façon à utiliser Wikipedia⁽⁵⁾, et bien d'autres sites web,, pour ce qu'ils sont, un réservoir d'informations très riche, gratuit, facile d'accès, mais aussi un vecteur de désirs, un lieu d'affrontement idéologique et de délires, un projet politique ou commercial.

Cet apprentissage est complexe parce qu'il s'appuie sur des savoirs pratiques et théoriques associant des compétences propres aux champs documentaire et celles de champs disciplinaires, par une appropriation progressive des codes linguistiques, des habitudes de travail et des usages sociaux de son « métier d'étudiant »

Si la formation à la maîtrise de l'information, dans le contexte « TIC » doit affûter ses armes pour l'évaluation critique des contenus elle n'est pas moins sollicitée pour l'évaluation critique des outils de recherche. La valeur d'un document et des informations qu'il transmet s'apprécie aussi en fonction de l'ensemble des ressources disponibles : est-ce le meilleur document possible sur ce sujet? Mon information est-elle incomplète? On ne peut répondre à ces questions sans prendre en compte l'outil et les méthodes qui ont permis d'y accéder.

Les évolutions technologiques ont profondément bouleversé les outils de recherche et d'exploration des documents. Indissociablement liées à « la domestication de la pensée sauvage » selon l'expression de Jack Goody ⁽⁶⁾. les techniques intellectuelles et matérielles permettant de classer, organiser, retrouver l'information ont été construites pendant de longues périodes par les savants, les chercheurs, les bibliothécaires, les documentalistes, selon des principes définis et accessibles à tous.. Les listes, les tables, les index, les graphiques et tableaux, sont des exemples de ces outils

4 Nous avons ainsi exploré la rubrique "pédophilie" L'organisation du texte, les onglets "historique" et "discussion" fournissent de nombreux indices d'une présentation tendancieuse, non justifiable de poursuites juridiques mais s'efforçant, sous couvert de posture scientifique, à la banalisation de la pédophilie. Contentons-nous ici de la première phrase (18octobre 06, 18h18) de cet article sans cesse remanié : " La pédophilie est l'attraction sexuelle d'un adulte ou d'un adolescent envers les enfants non pubères." Ainsi, le terme pédophile s'appliquerait de la même manière à un adulte et à un adolescent ? Une relation sexuelle avec un enfant de 11 ans pubère ne serait pas pédophile ? Cette définition restrictive est à mettre en relation avec une information publiée récemment dans la presse : une association de pédophiles scandinave milite activement pour faire abaisser l'âge légal de la "majorité sexuelle" fixant les limites des poursuites pénales. Certes, les "inspecteurs" de Wikipedia ont apposé un avertissement : "Cet article ou section d'article manque de sources de référence". Mais cette remarque anodine pourrait figurer sur la plupart des rubriques et témoigne des limites du "contrôle démocratique" de masse.

5 Voir aussi, sur le modèle de production coopératif , Agoravox, wiki d'information journalistique. « Du journalisme citoyen traditionnel au journalisme d'investigation "open-source" »

<http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=16136>

6 GOODY Jack. *La raison graphique*. Paris, Les éditions de Minuit, 1979.

cognitifs dont chacun peut s'emparer, allant jusqu'aux catalogues de bibliothèques et banques de données dont les corpus et le fonctionnement sont explicites

Il n'en va pas de même actuellement pour les principaux outils du web : la plupart des robots de recherche, comme Google ou Yahoo, appartiennent à des entreprises commerciales et leurs caractéristiques techniques, protégées par des brevets, ne sont que partiellement divulguées : pas d'informations vérifiables sur l'étendue et le mode de constitution de leur corpus, sur la construction complexe de la hiérarchie des données présentées, ni sur le traitement linguistique en oeuvre. Des preuves ont même été apportées qu'ils peuvent à des fins commerciales pratiquer la « vente de position » ou censurer des résultats de requête en fonction d'injonctions politiques (7).

Leur principes cachés de hiérarchisation des données peuvent également être partiellement identifiés par des officines retorses ou des internautes expérimentés capables alors de faire grimper artificiellement leur site dans la hiérarchie des résultats affichés.

Le positionnement commercial « gratuit » de ces outils, en rupture avec les traditions de services public de la recherche, en rupture également avec des services de veille ou de renseignement payants, n'est pas sans conséquence : en terme de stratégie de recherche documentaire, on peut dire que le bruit et le silence générés par une requête ne peuvent être mesurés par l'utilisateur, mais au contraire contrôlés par le propriétaire du robot. Bruit et silence ne sont plus seulement des aléas d'un questionnement plus ou moins efficace, mais aussi potentiellement des manipulations d'informations soustraites ou introduites subrepticement à des fins étrangères, qu'elles soient commerciales, idéologiques ou politiques.

La nécessité impérieuse d'une solide formation à l'évaluation de l'information sur Internet apparaît comme une évidence. Nous nous trouvons, nous l'avons vu, dans des situations d'information bouleversées à plusieurs niveaux : une masse énorme de ressources hétérogènes gratuites mais dépourvues de tout contrôle est à disposition, de nouveaux sites à visée éducative produits sans aucune validation scientifique deviennent des instruments de référence très fréquentés, des publications scientifiques sont mises en ligne sans validation préalable, les outils les plus utilisés de la recherche de documents sur internet ne sont contrôlés par aucun organisme scientifique.

Il importe donc au plus haut point de permettre à chacun de lire et décrypter internet, en comprenant son fonctionnement, en construisant des repères critiques appliqués tant aux outils qu'aux sites d'accueil et aux ressources diffusées.

Les enjeux de cette formation sont à la fois scientifiques, sociaux et humains.

I Enjeux scientifiques,

parce que la profusion des ressources, la part grandissante des documents numériques directement accessibles, la confusion de leur statut scientifique, l'opacité de fonctionnement des grands robots de recherche, ne vont pas sans poser de sérieux problèmes épistémologiques, généralement négligés par les utilisateurs, étudiants ou chercheurs.

N'est-il pas inconséquent de laisser aux lois du marché le soin de sélectionner les ressources et les outils de la recherche, et aux pesanteurs sociologiques la distribution des compétences informationnelles ?

N'y-a-t-il pas danger à laisser des intérêts privés, quelles que soient les performances des technologies offertes, acquérir un quasi monopole planétaire du stockage ou de la recherche d'information numérique, en faisant sans cesse reculer les limites de leur empire, et oublier même que de très nombreuses ressources leur restent inaccessibles ?

Pourrait-il entrer dans les moeurs scientifiques des procédés de collecte documentaire non

7 ERTZSCHEID, Olivier. Contrat californien et eugénisme documentaire Sur le site Adminet Cawa, <<http://www.cawa.fr/contrat-californien-et-eugenisme-documentaire-par-olivier-ertzscheid.-article00460.html>> (consulté le 11-12-06)

seulement opaques, mais à l'occasion soumis à des intérêts mercantiles ou politiques ? S'agit-il d'un phénomène marginal isolé ou doit-on le rattacher à un mouvement tendanciel de privatisation et de main mise sur les moyens de connaissance ?

Les lieux actuels de l'information scientifique, bibliothèques, centres de documentation, portails scientifiques, sont régulés par des experts qui garantissent le respect des règles scientifiques, la transparence des principes de sélection et d'organisation. Faut-il envisager que ces systèmes très coûteux, supportés en grande partie par les finances publiques, soient peu à peu supplantés par des outils séduisants mais incontrôlés ?

Ces questions, au coeur de la production des savoirs scientifiques, doivent être posées dans les écoles doctorales pour permettre aux étudiants de réfléchir à leurs pratiques d'étude et de contribuer aux débats concernant l'avenir de la recherche. Elles n'auront de sens qu'inscrites dans une formation solide leur permettant de maîtriser l'information de leur domaine, notamment d'évaluer les ressources documentaires disponibles, d'évaluer et choisir les sources et les outils de leur étude.

I Enjeux sociaux et humains

Une formation à l'évaluation de l'information trouvée sur Internet n'est pas moins indispensable dans un cursus scolaire. Non seulement pour apprendre aux écoliers, collégiens et lycéens à choisir des sources fiables, à repérer des documents ayant une valeur pour leur travail scolaire, mais aussi, d'une façon plus générale, pour leur apprendre à ne pas croire tout ce qui est dit ou écrit, à se méfier des images, à rester critique face aux rumeurs, à s'interroger sur des informations non confirmées. Il y a là un enjeu démocratique que la « société de l'information » doit prendre en compte sous peine d'être livrée aux manipulations idéologiques, à la publicité, à la propagande, à la démagogie.

Certes, « l'esprit critique », position philosophique à la fois éthique et intellectuelle, n'est pas dans une relation de cause à effet directe avec la connaissance, il ne suffit pas de savoir lire et écrire, ni décrypter une information pour mettre à distance des affects, pour vouloir le bien, pour échapper à la propagande et devenir un citoyen responsable. Mais, si ces conditions ne sont pas suffisantes, elles sont nécessaires à l'exercice de la liberté de pensée et au fonctionnement des institutions démocratiques : pour que la vérité puisse l'emporter sur la rumeur, pour que l'examen des faits puisse écarter la démagogie..

On voit combien il est important d'assurer aux élèves, aux étudiants et in fine à tous, une « éducation à l'information, de la maternelle à l'université », comme le formulait en mars 2003 l'appel des « Assises nationales pour l'éducation à l'information »⁽⁸⁾.

Cette éducation doit encore trouver sa place dans le système éducatif. Non pas que le besoin en soit entièrement nouveau, mais les conditions particulières et les difficultés de l'évaluation de l'information sur Internet ont accru l'urgence de définir les modalités de cette formation, qui doit nécessairement être prévue et organisée de façon progressive, adaptée au niveau de connaissance.

Les dispositifs pédagogiques dans lesquels peuvent s'inscrire des formations à l'évaluation de l'information.

Dans le système éducatif, des compétences requises par l'usage de nouveaux outils sont maintenant contrôlées par des examens obligatoires inscrits dans les cursus scolaires et universitaires : Le B2i (Brevet Informatique et Internet) au niveau scolaire, les divers C2i (certificat Informatique et

8 « Assises nationales pour l'éducation à l'information. L'éducation à l'information et à la documentation, clef pour la réussite, de la maternelle à l'université » sur le site de l'Urfist Paris (consulté le 4 décembre 2006)

<<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-appel.htm>>

Voir aussi le document de synthèse rassemblant les propositions des Assises (format pdf)

<<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Assises.pdf>>

internet) au niveau universitaire, sont des exemples d'incitation ministérielle à la formation technique aux « TIC ».

Les apprentissages instrumentaux requis par ces examens restent cependant partiels et ne s'inscrivent pas dans un curriculum cohérent d'éducation à l'information des élèves et des étudiants.

Ils offrent néanmoins un « créneau » en termes de plages horaires, d'heures de cours, de moyens matériels ou financiers, que certaines équipes pédagogiques ont pu exploiter en intégrant aux compétences visées des objectifs de formation plus élaborés. Dans certaines universités par exemple, le C2i est devenu C3i, le troisième « I » introduisant des objectifs de maîtrise de l'information .

En dehors des formations pratiques à des outils et logiciels, des dispositifs pédagogiques novateurs peuvent intégrer des objectifs de formation à l'évaluation de l'information, particulièrement sur Internet .

Dans les établissements scolaires, les TPE (travaux personnels encadrés) sont des exemples parmi d'autres d'activités appuyées sur un apprentissage par projet, où les élèves sont confrontés aux difficultés de choisir un thème de recherche, de définir une problématique, de collecter et sélectionner des documents valides et pertinents, de juger et synthétiser les informations recueillies, de rédiger..... Dans ce dispositif, visant l'acquisition de méthodes d'étude autonome, il semble à la fois indispensable et pédagogiquement rentable d'introduire, dans l'encadrement de leur travail, une formation documentaire permettant aux élèves de se représenter les ressources qu'ils peuvent explorer, d'acquérir des repères, à la fois pratiques et conceptuels, pour sélectionner des sources valides et des documents pertinents, en particulier bien sûr, dans leur utilisation d'Internet.

Au niveau universitaire, les situations sont très variées.. Depuis 1984, avec l'introduction d'enseignements documentaires dans les « langages fondamentaux » du premier cycle, quelques dispositifs ont pu autoriser l'introduction de formations à la maîtrise de l'information, comme, en 1997, les « Unités d'enseignement de méthodologie du travail universitaire » à partir de 1997 et les écoles doctorales. Mais, les universités étant autonomes, chacune en a fait ce qui lui semblait bon. La recherche documentaire n'est pas toujours au programme, et encore moins la notion complexe de « maîtrise de l'information », dont l'usage reste limité..

La réforme mise en application en 2002-2003, dite « LMD » (licence, maîtrise, doctorat), est très peu directive, une ligne seulement précisant dans un arrêté que « *la formation intègre l'apprentissage des méthodes de travail universitaire et celui de l'utilisation des ressources documentaires* »⁽⁹⁾.

Au travers de ces différents dispositifs, qu'en est-il de la formation à l'évaluation de l'information actuellement ? Aucun état des lieux ne nous permet d'en rendre compte, mais il semble qu'elle soit peu répandue et très lacunaire. Son évidente nécessité concernant l'usage des ressources Internet devrait lui ouvrir des portes, mais bien des obstacles sont encore à franchir : la pesanteur des usages, la disposition de salles et de matériels adéquats, et surtout l'attribution de ces enseignements.

A qui incombe la charge de l'éducation à l'information ?

Ce n'est pas une question simple à résoudre, et je ne pourrai qu'esquisser ici des pistes de réflexion, appuyées sur les propositions des Assises nationales pour l'éducation à l'information : à tous les niveaux d'enseignement. une collaboration entre les professionnels de l'information et les enseignants des autres disciplines paraît indispensable.

Comment préciser les formes de cette collaboration ? Faut-il laisser aux équipes pédagogiques le soin de définir elles-mêmes leurs modalités de travail ou au contraire définir des programmes

9 Pour plus de précision voir PANIJEL-BONVALOT, Claire, « La formation documentaire des étudiants en France », *BBF*, 2005, n° 6, p. 16-22[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 7 décembre 2006

spécifiques inscrits dans des heures de cours dispensés par des spécialistes de l'information ?

Un débat est en cours, dont les enjeux sont à la fois professionnels – faire reconnaître la légitimité d'une discipline, défendre un statut, obtenir des créations de postes... - et pédagogiques : que vise-t-on au juste lorsqu'on parle d'éducation à l'information? La progression et la réussite dans un domaine d'étude par une meilleure connaissance des techniques intellectuelles et matérielles de traitement, de collecte et de traitement de l'information ? Ou bien des connaissances et compétences générales, entrant dans la culture de l'homme moderne, utiles dans toutes les circonstances de la vie ?

Ces objectifs ne sont pas contradictoires, ils sont différents.

La culture de l'information familiarise avec des outils, propose des notions qui aident à comprendre la « société de l'information » et à se méfier de ses médias. Elle contribue à une posture critique.

Est-ce que cet enseignement général remplirait la fonction pédagogique d'une formation à la maîtrise de l'information inscrite dans un parcours d'étude portant sur un champ disciplinaire ? Il me semble que non.

Au niveau de l'enseignement scolaire, on peut très bien imaginer la coexistence de dispositifs de formation associant un professeur-documentaliste, comme c'est le cas dans les TPE, et un cursus général d'éducation à l'information. Mais est-il utile et productif d'introduire une nouvelle discipline dans l'enseignement scolaire ?

Ce débat éducatif est aussi régi par des hiérarchies disciplinaires, des rapports de forces corporatistes, des contraintes budgétaires...

Dans l'enseignement supérieur, où existent des filières d'enseignement en sciences de l'information, l'éducation à l'information doit clairement viser la maîtrise de l'information dans un champ disciplinaire et s'inscrire dans un projet de formation méthodologique, progressant par pallier, de la première année de licence jusqu'au doctorat.

Quelle est la part des professionnels des bibliothèques dans la construction de ces programmes, celle des enseignants chercheurs en sciences de l'information ? Participent-ils aux enseignements ? Leurs objectifs de formation sont-ils exclusivement instrumentaux ?

Les situations sont évidemment très diverses, mais nous pouvons nous appuyer sur les propositions de l'atelier « enseignement supérieur » des « Assises nationales pour l'éducation à l'information » pour dessiner quelques pistes.

Dans le paragraphe 3, « cursus et dispositifs institutionnels » :

1 : « *Faire de l'éducation à l'information un des axes forts des contrats d'établissements, en valorisant l'intégration de cet enseignement dans le curriculum suivi par l'étudiant* ».

A ce niveau, le directeur du service commun de documentation a un rôle important à jouer, avec l'appui des instances scientifiques de l'établissement, pour défendre la prise en compte et les moyens de cette formation.

2 : « *Créer une cellule chargée de la mise en place de l'éducation à l'information.* ».

Cette proposition reprend l'expérience intéressante de l'université Paris3⁽¹⁰⁾. Cette cellule, composée d'un enseignant universitaire et d'un conservateur de la bibliothèque, est soutenue au niveau de la présidence de l'université et de la direction de la bibliothèque. Elle est chargée de prendre contact avec les responsables des différentes filières de formation, souverains pour définir et organiser leurs programmes d'enseignement, et de leur proposer d'intégrer à leur projet des objectifs de formation méthodologique documentaire.

Chaque filière de formation choisit, parmi les objectifs qui lui sont présentés, ceux qui lui semblent

¹⁰ *Enseignants et bibliothécaires, quelle forme de partenariat ? L'expérience de méthodologie du travail universitaire à Paris3* - Dominique Minquilan, conservateur et Claire Nacher, chargée de mission Université Paris 3, 27 février 2003. En ligne <<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-nacher.htm>> (Consulté le 08-12-06)

intéressants d'inclure dans son programme. La prise de notes, la lecture d'étude, la synthèse de documents, sont des objectifs souvent retenus en première année de licence, les enseignements étant assurés par des enseignants de la filière. Les enseignements qui relèvent de l'usage des ressources et des outils documentaires sont par contre assurés par la bibliothèque, du niveau L (avec l'aide de moniteurs formés par la bibliothèque) au niveau D. Intégrés au cursus; ils prennent sens en aidant les étudiants à construire leur savoir.

Ce dispositif, qui repose sur le dialogue et la prise en compte de la notion de maîtrise de l'information, fonctionne très bien à deux conditions : un fort soutien institutionnel et un engagement personnel solide de l'équipe de la cellule. La formation à l'évaluation de l'information sur Internet peut constituer un objectif prioritaire, et il semble assez facile d'en montrer la nécessité.

Il a aussi ses difficultés : la formation à la maîtrise de formation reste souvent incomplète, elle manque de continuité et de cohérence sur l'ensemble du parcours universitaire. Souvent aussi, sa définition reste instrumentale et procédurale, sans référence explicite aux notions, oubliant que les concepts sont aussi des outils de pensée, des raccourcis pour comprendre et analyser une situation.

Il manque, pour mieux la soutenir, un curriculum qui dresserait une sorte d'inventaire, non pas seulement des compétences, mais des savoirs et des notions qui la constituent. Ce panorama pourrait alors être confronté aux démarches disciplinaires, inciter les enseignants à formaliser leur pratiques d'étude et de recherche en y intégrant, dans une progression qui leur serait propre, les savoirs informationnels pratiques et théoriques qui leur sont utiles.

Sans prétendre établir un programme dans une démarche prescriptive vouée à l'échec, il avait paru important à l'assemblée des « Assises » de demander le développement d'un groupe de recherche, qui *« conduirait à une meilleure compréhension des méthodologies du travail scolaire et universitaire et des processus par lesquels la recherche, l'analyse et le traitement de l'information s'inscrivent dans la production des connaissances. Il contribuerait à l'élaboration de curriculums progressifs, adaptés selon les publics, objectifs, démarches et modalités pédagogiques propres à chaque cycle d'enseignement. »*

Cette proposition a été retenue, et une ERTE (équipe de recherche en technologie éducative) vient de naître dans cet objectif, sous la direction d'Annette Béguin, professeur à l'université de Lille 3. Les Urfist, Formist, l'INRP, entre autres, sont associés à ce projet, et les travaux prévus, dont ceux d'Alexandre Serres autour d'un corpus didactique, devraient faire progresser l'éducation à l'information. La formation à l'évaluation de l'information sur internet y tient une place centrale et constitue non seulement un objectif éducatif « de la maternelle à l'université », mais aussi, en raison de l'accessibilité croissante à des ressources non fiables, à des outils incontrôlés, un enjeu de société qui doit être pris très au sérieux.

Claire Panijel-Bonvalot
11 décembre 2006

Références bibliographiques

Actes et Articles

- Assises nationales pour l'éducation à l'information. L'éducation à l'information et à la documentation, clef pour la réussite, de la maternelle à l'université sur le site de l'Urfist Paris (consulté le 4 décembre 2006) <<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-appel.htm>>
- Voir aussi le document de synthèse rassemblant les propositions des Assises (format pdf)
- <<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Assises.pdf>> (consultés le 11-12-2006)
- COULON, Alain, « Un instrument d'affiliation intellectuelle : L'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires », *BBF*, 1999, n° 1, p. 36-42 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> (Consulté le 11 décembre 2006)
- ERTZSCHELD, Olivier. Contrat californien et eugénisme documentaire Sur le site Adminet Cawa, <<http://www.cawa.fr/contrat-californien-et-eugenisme-documentaire-par-olivier-ertzscheid.-article00460.htm>> (consulté le 11-12-06)
- MARTINEAU, Catherine , et CLENET, Geneviève, « *Pratiques documentaires et nouveaux modes de publications* » - résultats d'une enquête comparative. Toulouse, 2006. [en ligne]
- <archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/09/70/43/PDF/synthese_commune_2.pdf> (consulté le 28-11-06)
- NACHER, Claire et MINQUILAN, Dominique, *Enseignants et bibliothécaires, quelle forme de partenariat ? L'expérience de méthodologie du travail universitaire à Paris3*, Université Paris 3, 27 février 2003. En ligne
- <<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-nacher.htm>> (Consulté le 08-12-06)
- PANIJEL-BONVALOT, Claire, « La formation documentaire des étudiants en France », *BBF*, 2005, n° 6, p. 16-22[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 7 décembre 2006
- SERRES, Alexandre, « Évaluation de l'information sur Internet : Le défi de la formation », *BBF*, 2005, n° 6, p. 38-44 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 11 décembre 2006
- SERRES, Alexandre, « Maîtrise de l'information à l'université : le chantier didactique », *In Colloques « Histoire et savoirs » 18-19-20 mai 2006, Colloque n° 1 : « Savoirs et acteurs de la formation », Atelier n° 5 : Savoirs et information-documentation*. Rouen : Laboratoire CIVIIC, Université de Rouen, 2006. 13 p.

-

Revue

- Esquisse, n°0028-0029-0030-0031-0032-0033, juin-juillet-Août 2003, *Eduquer à l'information*. EFCS-IUFM d'Aquitaine. ISSN 1291-228X
- Esquisse, n°0043-0044-0045, juillet-Août-septembre 2005, *Représentations et éducation à l'information*. EFCS-IUFM d'Aquitaine. ISSN 1291-228X

Monographies

- COULON, Alain, *Le métier d'étudiant*, Paris, PUF, 1997.
- Former les étudiants à la maîtrise de l'information. Repères pour l'élaboration d'un programme. Paris, Ministère de l'éducation Nationale, 1999.
- GOODY Jack, *La raison graphique*. Paris, Les éditions de Minuit, 1979.
- MORIZIO, Claude, *La recherche d'information*, Paris, ADBS /Nathan Université, 2002.